

CENTRE DE MEMOIRE ET D'HISTOIRE SOMME **RESISTANCE ET DEPORTATION**

FLASH INFO N° 16 – Mars 2021

Anatolie Mukamusoni : 17, allée du Colonel Joron 80480 Pont de Metz - Tél : 06 73 35 51 99

Adresse du site informatique : <https://www.centre-memoire-amiens-citadelle.fr>

Responsable de la publication : Anatolie Mukamusoni - anamuka2002@yahoo.fr

UNE ANNEE TRES DIFFICILE !

Cela fait un an que nous vivons au rythme de la COVID.

Si depuis notre dernière Assemblée Générale nous avons continué ponctuellement certaines de nos activités, d'autres qui nous tenaient à cœur ont été freinées par la pandémie.

- Notre voyage à Saint Omer a été ajourné. Pourtant, nos adhérents étaient prêts pour cette visite qui nous aurait permis de voir la Coupole d'Elfau, Centre de Mémoire de la Seconde Guerre mondiale où l'on découvre que beaucoup de déportés ont été forcés de travailler sur les fusées V1 et V2 dans le camp de Dora.
- Notre collaboration avec les établissements scolaires a été freinée. Nous sommes investis dans l'aide à la préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation. Nous n'avons donc pas pu aller dans les collèges et les lycées qui nous sollicitaient puisque le Concours a été reporté.
- Les visites au « Poteau des Fusillés » surtout pour les scolaires comme nous en avons maintenant l'autorisation.
- Les réunions publiques et les conférences dans les mairies du département.
- Des rencontres avec des autorités (ex. Madame la Préfète)
- Et enfin notre Assemblée Générale 2021 que nous sommes contraints de tenir en distanciel, nous privant ainsi de ce moment de rencontre et de convivialité entre les adhérents.

Nous avons, néanmoins :

- Tenu régulièrement nos réunions du Conseil d'Administration en présentiel quand c'était possible, en distanciel en période de confinement.
- Obtenu des entretiens fructueux avec, notamment, Monsieur Haussoullier, Président du conseil départemental très ouvert à notre projet, ainsi que Monsieur Somon, Sénateur de la Somme, Madame Delpirou, Députée de la Somme ou encore Monsieur Delépine, Maire de Mers-les-Bains, qui est notre soutien de toujours, prêt à « déplacer les montagnes » pour que le Centre de Mémoire voit le jour au « Poteau des Fusillés ».

Nos adhérents enrichissent notre Flash par des articles de qualité et l'un d'eux, Jean-Marie LAOUT, vient de sortir une biographie très intéressante où il parle de son père mort en stalag et de la Résistance de ses oncles. Les demandes des établissements continuent à nous parvenir et nous espérons que ce fléau s'éloignera vite pour que nous puissions les honorer.

Restons confiants en l'avenir !

Anatolie Mukamusoni.

Extraits de la lettre de soutien de Madame Cécile Delpirou, que nous avons rencontrée le 4 mars, députée suppléante de Madame Barbara Pompili :

Le site du poteau des fusillés est chargé d'une émotion incomparable et trop peu d'Amiénois et de Samariens connaissent cet endroit pourtant tellement important pour notre mémoire collective.

Aussi je souhaite vivement que les collectivités territoriales concernées s'emparent de ce projet, qui permettra tout à la fois d'honorer les victimes de la barbarie nazie, les Résistants qui ont lutté pour notre liberté et de transmettre aux nouvelles générations la mémoire et la force de cet engagement. Comme vous le soulignez à juste titre, il est dommage que notre département soit le seul de France à ne pas disposer d'une infrastructure dédiée à l'histoire de la Résistance et de la Déportation. Je suis persuadée qu'un tel outil pourrait rencontrer beaucoup de succès auprès des scolaires et du grand public, contribuant à faire vivre un héritage précieux...

Suite du texte hommage à Gérald Maise, publié sur le flash n°15

Gérald aimait les voyages, *les arts, la photo*, les baignades dans la Baltique, c'était un grand sportif qui sillonnait à vélo les routes de France et d'ailleurs, avant de devoir y renoncer pour raisons de santé.

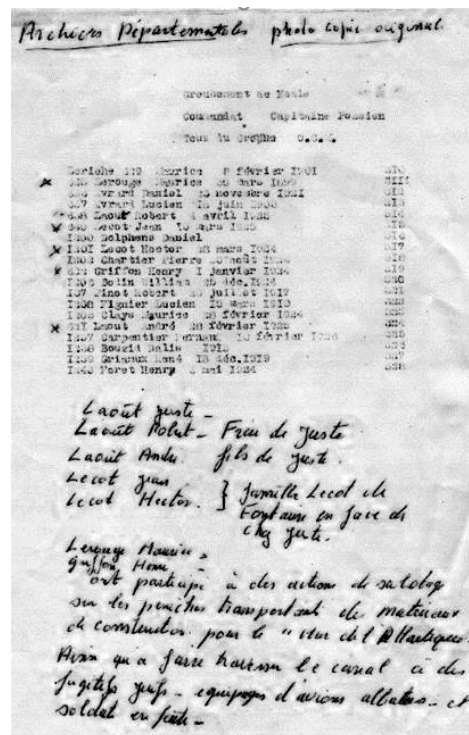
Gérald aimait les causes justes et avait rejoint notre association peu de temps après sa création. Petit-fils du patriote-résistant Marius REIMANN mort en déportation à Dora, il savait combien il était important de rendre hommage aux Résistants et aux Déportés martyrs de la haine.

Nous ne l'oublierons jamais et les mots de sa veuve vibreront toujours dans nos cœurs « Il est parti, accompagné en musique par les poètes qu'il aimait, les canuts, les communards et autres damnés de la terre ».

Anatolie Mukamasoni avec l'accord
de Madame G. Maise

Juste LAOUT

Les résistants de Fontaine et ses environs



Document trouvé en cherchant les traces de Gabriel LAOUT. Les Archives Départementales, que j'ai consultées n'ont pas déniché l'original de cette copie. Comme j'ai pu le constater en d'autres occasions, trop souvent hélas les écrivains ou la famille n'ont rien transmis.

Le premier nom figurant sur cette liste est celui de Maurice LERICHE, responsable, instituteur à Rouy le Grand, qui fut l'ami de mon grand-père avant sa disparition.

En face de la maison des LAOUT se trouvait celle des LECOT, grands résistants également, particulièrement Jean LECOT qui s'afficha avec son brassard F.F.I. lors de l'arrivée des Américains. J'ai rencontré aussi Maurice LEROUGE de Béthencourt. Tous ces gens ne se sont jamais épanchés sur leurs actions pendant et après la guerre, les faits sont restés cachés et hélas ignorés par la suite. Durant l'Occupation, ce n'est pas à un enfant de 8 ans qu'on allait confier des secrets que l'on taisait à de nombreux membres de la famille. Après la Libération, le 4 septembre 1944, toute la famille attendait le retour de Gabriel LAOUT, mon père, toujours en stalag.

Certains noms illisibles de cette liste ont été clarifiés ensuite (André fils de Juste et Robert son dernier frère qui se sont engagés dans les F.F.I. après la Libération) avec une explication sur les actions accomplies par le groupe. Les résistants ont « participé à des actions de sabotage sur les péniches transportant des matériaux de construction pour le mur de l'Atlantique. Ainsi qu'à faire traverser le canal à des fugitifs juifs, équipages d'avions abattus, et soldats en fuite ».

Le canal de la Somme servait de frontière entre la zone occupée où se trouvait Fontaine et la zone interdite dans laquelle était situé le village de Villecourt. Il était sa joliesse bordée par les roseaux sur toute la longueur, côté marais (la digue verte) et par endroits, côté du lé.

La carte reproduit au plus près la position des lieux intéressants.

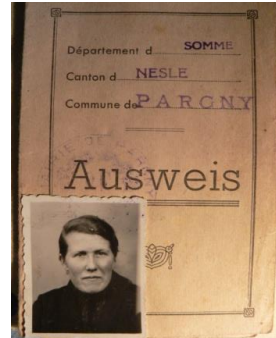
À l'extrémité nord de Fontaine les Pargny figurent les maisons des LAOUT et des LECOT.

La barque de Juste était cachée dans une roselière, légèrement plus importante, derrière la ferme du huttier. Louis MOROY possédait une hutte dans les marais. Elle était située un peu plus bas et possédait tout le confort nécessaire pour la chasse au gibier d'eau de nuit comme de jour : Poêle, table et lit. Au travers des judas pour le tir du chasseur, on apercevait l'étang et on devinait la barque plate cachée qui permettait d'aller chercher les volatiles atteints. C'est cette barque qui permit aux résistants de conduire les fugitifs, au travers des rus, de franchir la Somme et de rejoindre le chemin de l'église de VILLECOURT en traversant le Bois du Grand Jardinnet.

Janine, mon témoin direct, me raconta dernièrement l'histoire d'une Villecourtoise sans ausweis qui vint chez Juste pour lui demander de la faire regagner son village.



Louis MOROY, grand huttier de Fontaine



Ausweis de Renée LAOUT pour traverser le pont de Béthencourt



*Traversée du canal : de la roselière jusqu'à la hutte de Louis MOROY (1^{ère} barque)
Traversée du marais et de la Somme : de la hutte jusqu'au bois de Villecourt (2^{ème} barque)*

L'action de Juste LAOUT était donc connue par certains habitants, même si on ne l'ébruait jamais. La traversée du marais se faisait souvent dans l'autre sens pour les fugitifs. Je revois encore ce merveilleux oncle, le soir, lorsque la lumière était éteinte, le visage à peine éclairé par le reflet du cadran, l'oreille penchée sur le haut-parleur, essayer d'entendre les nouvelles de Londres au travers des brouillages occasionnés par les Allemands.

Après la Libération, je suis allé avec Louis MOROY à la hutte et nous avons contrôlé une ligne à brochet qu'il laissait en permanence dans l'eau du fleuve. Avec Juste, nous avons vérifié les nasses dans un ru. L'eau était si claire que l'on voyait les bancs de poissons fuir devant l'avancée de la barque. Ce lieu était vraiment un paradis qui m'emplissait d'une joie infinie. Et pourtant il fut le témoin de l'histoire tragique des hommes et des femmes durant l'Occupation. Je n'oublierai jamais les crépitements d'une mitrailleuse à bord de l'avion allemand qui abattait l'avion anglais traînant sa longue fumée noire au-dessus du marais de Fontaine les Pargny...

En 1965, le canal de la Somme fut agrandi, et le béton remplaça les roselières.

Ainsi le « modernisme » effaçait les traces de l'Histoire des hommes.

Je vécus cela comme un drame.

Jean Marie LAOUT

LE PARCOURS DE RAPHAËL VANDENBOSSCHE DE DOMPIERRE

Qui ne se souvient de Raphaël. On l'appelait toujours par son prénom. Sa haute silhouette, sa stature imposante, le distinguaient de l'ensemble de ses camarades. On aimait l'entendre parler, de sa voix sonore et rocailleuse, aux durs accents flamands. On écoutait ses conseils pleins de sagesse.

Raphaël était né le 17 février 1902 à Zwynaarde (Belgique) époux de Marguerite Vandepitte, tous deux domiciliés à Dompierre Becquin court (80980).

On admirait sa force de travail, qu'il avait peine à maîtriser, même au service des Allemands tant sa nature le poussait à se dépenser.

Sa connaissance de la langue néerlandaise (flamand) l'avait fait désigner par les S.S. comme interprète d'un groupe de travail. Raphaël se servit de ses fonctions pour soulager, à sa mesure, les souffrances de ses camarades. Il leur a rendu de grands services en apaisant la fureur des S.S. et en aidant les plus faibles dans leur travail.

Né en Belgique, Raphaël est venu s'installer en France après la Première Guerre mondiale. Avec l'aide des siens, il a rendu prospère une exploitation agricole.

La journée du 16 juillet 1944 lui fut fatale. André Ghesquière, un clandestin belge qu'il hébergeait avec des prisonniers russes évadés, était abattu chez lui. Raphaël fut arrêté par la Gestapo avec ses camarades de Dompierre et des environs. Enchaînés avec Marcel GOGIBUS par la même paire de menottes, commença la première étape d'un long calvaire qui les mena à la Citadelle d'Amiens, puis à Compiègne d'où ils partirent le 17 août 1944 par le dernier train pour l'Allemagne vers Buchenwald et, delà, vers la mine de sel de Neu-Stassfurt.

Il est devenu Raphaël, matricule 78.770, mais il est devenu aussi une grande figure de Stassfurt.

Ensuite ce fut la "Marche de la Mort", une longue marche où plus de 300 de ses camarades trouvèrent la mort, abattus sauvagement le long des routes.

Le grand Raphaël comme il était surnommé par ses camarades subit une terrible défaillance physique. Dix mois de régime concentrationnaire étaient venus à bout du solide paysan qu'il était.

L'avance des troupes soviétiques le sauva d'une situation précaire. Il fut hospitalisé dans un hôpital allemand.

Raphaël a été libéré à Annaberg le 8 mai 1945 ; il est de retour à Dompierre le 12 juin 1945.

Quand il est rentré, il a fallu réadapter son estomac à la nourriture pendant un certain temps, il était obligé de manger toutes les 3 heures.

Il mourut le 4 décembre 1971, emportant avec lui le souvenir des atrocités nazies.

Texte provenant des archives d'André Vandebossche, son fils.

IMPORTANT : Si vous disposez d'internet et que vous ne nous avez jamais communiqué votre adresse courriel (mail), n'hésitez plus, cela nous évite du travail, mais surtout des frais.

L'assemblée générale ne peut se dérouler en présentiel cette année et, dans l'impossibilité de nous rencontrer comme les années précédentes autour d'un repas convivial, pensez à renouveler votre cotisation 2021.

- Votre soutien moral et financier nous est précieux !
- 12 € pour 1 adhérent, 20 € pour un couple, 2 € pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi et les étudiants.
- régler par chèque à l'ordre de CMRD – 80, à envoyer à la trésorière :

Annick SAGUEZ, Trésorière - 1 rue Manon Lescaut 80260 - COISY

